

L'ULTIME RÉTRACTATION DE MGR NGO DINH THUC

L'Osservatore Romano a publié le texte
suivant dans son édition des 17-18 décembre
1984 (1) :

(1) Texte italien. Traduction, titre et note de la DC.
Mgr Ngo Dinh Thuc avait été excommunié en janvier 1976
pour les ordinations épiscopales (dont la validité n'est pas

3 FÉVRIER 1985 - N° 1889

B109
FILE SUBJ.
DATE SUB-CAT.
DEC 1984

Mgr Pierre Martin Ngo Dinh Thuc, archevêque
titulaire de Bulla Regia et ancien archevêque de Hué
(Vietnam) est décédé le 13 décembre 1984.

Dans une déclaration écrite, datée du 11 juillet
1984, il a rétracté publiquement ses erreurs précé-
dentes, concernant les ordinations illicites de 1981 et
les affirmations faites à Munich en 1982, par lesquel-
les il refusait le Concile et l'autorité du Pape.

Voici le texte de sa déclaration :

Carthage, le 11 juillet 1984.

Je soussigné, Pierre Martin Ngo Dinh Thuc,
archevêque titulaire de Bulla Regia et ancien arche-
vêque de Hué, par la présente entends rétracter
publiquement toutes mes erreurs précédentes, en ce
qui concerne les ordinations épiscopales que j'ai
conférées de manière illicite en 1981 à M. L. Guérard
des Lauriers, O.P., à Mosé Carmora et à Adolfo
Zamora. De même, je veux rétracter la déclaration,
publiée à Munich en 1982, par laquelle je refusais le
Concile Vatican II, le nouvel « Ordo Missae », et en
particulier la dignité de Sa Sainteté le Pape Jean-
Paul II, actuel Successeur légitime de saint Pierre.

Je veux demander sincèrement à vous tous de me
pardonner, de prier pour moi et aussi de réparer le
scandale causé par ces actions et déclarations déplo-
rables.

Je voudrais également exhorter les prêtres mention-
nés ci-dessus, à qui j'ai conféré illégitimement l'ordi-
nation épiscopale en 1981 et tous ceux qu'à leur tour
ils ont ordonné évêques et prêtres, à rétracter leur
erreur, à abandonner leur faux statut actuel et à se
réconcilier avec l'Eglise et avec le Saint-Père, le Pape
Jean-Paul II.

Encore une fois, je désire implorer votre compréhen-
sion bienveillante et le soutien de vos prières pour que
je puisse plaire à Dieu pour le reste de ma vie.

A tous mes sincères remerciements.

Votre frère en Jésus et en sa sainte Mère.

P. M. NGO DINH THUC,
archevêque.

La S. Congrégation pour la Doctrine de la foi a fait
savoir que, étant donné la déclaration présentée au
Saint-Père le 11 juillet 1984, dans laquelle S. E.
Mgr Pierre Martin Ngo Dinh Thuc rétractait publique-
ment ses erreurs antérieures, y compris les ordina-
tions conférées par lui illégalement, le Souverain
Pontife a daigné lui accorder l'absolution des cen-
sures encourues. On fait observer que cette absolu-
tion ne s'étend pas aux sujets qu'il a ordonnés de
manière illicite.

reconnue) auxquelles il avait procédé à El Palmar de Troya ;
après avoir exprimé son repentir, il avait été absous le
17 septembre 1976, « restant ferme la suspense lui interdisant
de conférer les ordres » (DC 1976, n° 1693, p. 235 ; n° 1706,
p. 857, note 2). Sa récidive, à Toulon en 1981, avait été
dénoncée par Mgr Barthe, évêque de Fréjus et Toulon (DC
1982, n° 1824, p. 217 et DC 1983, n° 1844, p. 130). Le 12 mars
1983, la Congrégation pour la Doctrine de la foi avait
officiellement constaté qu'il avait de nouveau encouru
l'excommunication pour ces ordinations illégales, aggravées
par sa déclaration faite à Munich le 25 février 1982, dans
laquelle il affirmait que le Saint-Siège était vacant et qu'il lui
revenait « en tant qu'évêque d'assurer la continuité de l'Eglise
catholique romaine en vue du salut des âmes ». (DC 1983,
n° 1854, p. 618-619.)

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

BAYARD-PRESSE, 5, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08 - Tél. 562-51-51.
France et Communauté : 1 an, 200 F ; 6 mois, 100 F. Canada : 1 an : 57 \$.
« Periodica » C.P. 444 Outremont, Qué., H2V 4R6. Autres pays : 1 an :
270 F ; 6 mois, 135 F. Prix TTC - TVA 4 %.
PRIX DU NUMÉRO : de l'année 11,20 F ; des années précédentes, 12,50 F.
Règlement : CCP Paris 18-68.
Paraît le premier et le troisième dimanche du mois.
Reliure mobile : dos et extérieur balacron, titre au dos, non milléimé. Prix :
55 F net. Etranger : 70 F, surtaxe aérienne en sus. CCP Paris 18-68.
N° d'enregistrement à la Commission paritaire 51094.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1889 - 3 FÉVRIER 1985

- 167 Discours aux cardinaux et à la Curie (21 décembre).
- 172 La fête de saint André à Istanbul. Message du Pape au Patriarche Dimitrios I^{er} (26 novembre) ; allocution du Patriarche Dimitrios I^{er} ; allocution du cardinal Willebrands.
- 175 Allocution à la communauté polonaise de Rome (24 décembre).
- 177 Allocution au Symposium international de la jeunesse pour la paix (7 décembre).
- 179 Homélie pour la Journée mondiale de la paix (1^{er} janvier).
- 180 Audiences générales. Second catéchuménat et catéchèse permanente (19 décembre) ; Vœux pour une nouvelle année (2 janvier).
- 183 L'enjeu des négociations URSS-USA à Genève. Angélus du 1^{er} janvier.

ACTES DE S.S. JEAN-PAUL II

- 184 Les conditions d'un véritable « avenir culturel » de l'Europe. Intervention du Saint-Siège avant le Forum de Budapest.
- 185 L'ultime rétractation de Mgr Ngo Dinh Thuc.

ACTES DU SAINT-SIEGE

LES ÉVÊQUES DES USA DEVANT LE DÉFI DE LA PAUVRETÉ

DOSSIER

- 186 A l'intersection de l'opinion publique et de la politique (Mgr Malone).
- 191 Le projet de lettre pastorale sur l'économie américaine (Mgr Weakland).

- 195 La réunion du Conseil permanent (P. Michel Boullet).
- 201 Taizé : Lettre du désert.

L'ÉGLISE EN FRANCE

- 204 Le dialogue entre évêques et religieux aux USA (Mgr Quinn).
- 206 Lettre pastorale de Mgr Nguyen Kim Diên.
- 207 L'Église en Chine et la communion avec le Pape. Lettre pastorale des évêques de Taiwan.
- 210 La confessionnalité de l'école (Assemblée des évêques du Québec).
- 211 L'interdiction du mouvement « Pacem in terris » (cardinal Tomasek).
- 212 La menace d'un désastre nucléaire. Déclaration de scientifiques et de personnalités religieuses.

L'ÉGLISE DANS LE MONDE

- 213 Événements et informations (16-31 décembre).

ÉVÉNEMENTS